

BYK-MAX HS 4306

Version 1

Date de révision 06/11/2026

Date d'impression 06/18/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : BYK-MAX HS 4306

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Additive for plastics
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Poussière combustible :
Irritation cutanée : Catégorie 2
Lésions oculaires graves : Catégorie 1
Sensibilisation cutanée : Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Oral(e)) : Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite

BYK-MAX HS 4306

Version 1

Date de révision 06/11/2026

Date d'impression 06/18/2026

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Conseils de prudence

: Prévention:

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange

: Mélange

Nature chimique

: Additive concentrate for thermoplastic polymers

Composants dangereux

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
Sel potassique	7758-02-3	>= 30 - < 60
savon d'aluminium d'acide gras	-	>= 30 - < 60
Iodure de cuivre	7681-65-4	>= 10 - < 30
Sel de Potassium	7681-11-0	>= 5 - < 10

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

BYK-MAX HS 4306

Version 1

Date de révision 06/11/2026

Date d'impression 06/18/2026

Conseils généraux	:	S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
En cas d'inhalation	:	En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	:	Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas de contact avec les yeux	:	Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	:	Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne PAS faire vomir. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	:	Mousse Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique sèche
Moyens d'extinction inappropriés	:	Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Information supplémentaire	:	Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Équipements de protection particuliers des pompiers	:	Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.
---	---	---

BYK-MAX HS 4306

Version 1

Date de révision 06/11/2026

Date d'impression 06/18/2026

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de particules respirables. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE
Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Hazardous components without workplace control parameters				
savon d'aluminium d'acide gras		TWA (Fraction respirable)	1 mg/m ³ (Aluminium)	ACGIH
savon d'aluminium d'acide gras		TWA (Fraction inhalable)	10 mg/m ³	ACGIH
savon d'aluminium d'acide gras		TWA (Fraction respirable)	3 mg/m ³	ACGIH
Iodure de cuivre	7681-65-4	TWA	1 mg/m ³ (Cuivre)	NIOSH REL
Iodure de cuivre		TWA	0.01 mg/m ³	ACGIH

BYK-MAX HS 4306

Version 1

Date de révision 06/11/2026

Date d'impression 06/18/2026

		(Fraction inhalable)	(iode)	
Sel de Potassium	7681-11-0	TWA (Fraction inhalable)	0.01 mg/m3 (iode)	ACGIH

Équipement de protection individuelle
Protection des mains
Remarques

: Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux

: Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du corps

: Tenue de protection étanche à la poussière
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures d'hygiène

: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
État physique

: granuleux

Couleur

: blanc cassé

Odeur

: caractéristique

pH

: insoluble

Point/ intervalle de fusion

: Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

: Donnée non disponible

Pression de vapeur

: Donnée non disponible

Point d'éclair

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure
: Limite d'explosivité, supérieure
Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure
: Limite d'explosivité, inférieure
Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)

: Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.

Densité de vapeur relative

: Donnée non disponible

Taille des particules

: Donnée non disponible

BYK-MAX HS 4306

Version 1

Date de révision 06/11/2026

Date d'impression 06/18/2026

Densité : 3.0 g/cm³ (68.0 °F (20.0 °C))Masse volumique apparente : 1.1 kg/m³ (68 °F (20 °C))Solubilité(s)
Hydrosolubilité : partiellement soluble

Coefficient de partage: n- : Donnée non disponible

octanol/eau

Température d'inflammation : Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Non applicable

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

Matières incompatibles : Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation

Ingestion

Contact avec les yeux

Contact avec la peau

Toxicité aiguë**Produit:**Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

BYK-MAX HS 4306

Version 1

Date de révision 06/11/2026

Date d'impression 06/18/2026

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques: Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Remarques: Les poussières du produit peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et l'appareil respiratoire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: A un effet sensibilisant.

Cancérogénicité**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérigènes réglementés.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

BYK-MAX HS 4306

Version 1

Date de révision 06/11/2026

Date d'impression 06/18/2026

Toxicité pour les poissons :
Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques :
Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité
Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation
Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Réglementation 40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique
supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION
Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
Réglementations internationales

BYK-MAX HS 4306

Version 1

Date de révision 06/11/2026

Date d'impression 06/18/2026

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3077
 Nom d'expédition des Nations unies : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.
 (copper iodide)
 Classe : 9
 Groupe d'emballage : III
 Etiquettes : Miscellaneous Dangerous Goods
 Instructions de conditionnement (avion cargo) : 956
 Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 956

Code IMDG

Numéro ONU : UN 3077
 Nom d'expédition des Nations unies : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
 (copper iodide)
 :)
 Classe : 9
 Groupe d'emballage : III
 Etiquettes : 9
 EmS Code : F-A, S-F
 Polluant marin : oui
 Remarques : IMDG Code segregation group - none

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale
49 CFR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION
EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]
US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

BYK-MAX HS 4306

Version 1

Date de révision 06/11/2026

Date d'impression 06/18/2026

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

SARA 311/312 Dangers : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Si énuméré ci-dessous, ce produit contient le chimique(s) toxique sujet aux conditions de reportage de la section 313 du titre III des amendements de Superfund et de la Loi de Réautorisation de 1986 et 40 CFR partie 372

Iodure de cuivre	7681-65-4	10 %
------------------	-----------	------

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM I Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Massachusetts Right To Know

Aucun des composants n'est soumis à la Loi "Right to Know" du Massachusetts.

Pennsylvania Right To Know

Sel potassique	7758-02-3
savon d'aluminium d'acide gras	-
Iodure de cuivre	7681-65-4
Sel de Potassium	7681-11-0
Polymère	-

New Jersey Right To Know

BYK-MAX HS 4306

Version 1

Date de révision 06/11/2026

Date d'impression 06/18/2026

U.S.: Nombre Secret : 800963-6204
Commercial
d'Enregistrement de New
Jersey pour le proudit (NJ
TSRN)

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Section 5a : Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.

Section 4 / 12(b) : Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.

DSL : Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 06/11/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.